

Janvier 2018

Observatoire départemental
de Sécurité routière

I - Accidentalité locale

[données non consolidées]

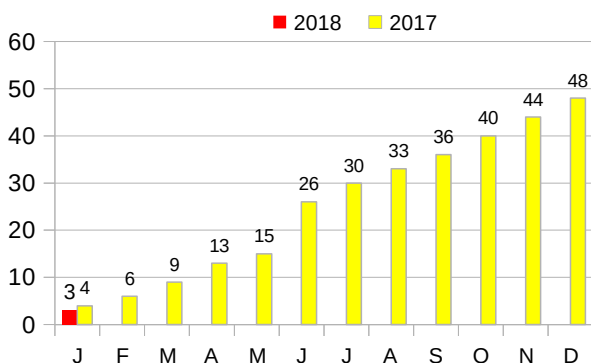
◆ Les chiffres du mois

	Janvier		
	2018	2017	Ecart
Accidents corporels	62	69	-7
Tués	3	4	-1
Blessés	79	86	-7
Blessés hospitalisés	27	30	-3

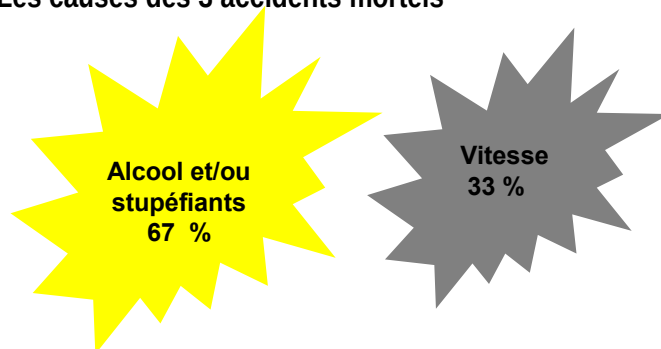
◆ Le cumul de l'année

	Cumul au 31 janvier		
	2018	2017	Ecart
Accidents corporels	62	69	- 10 %
Tués	3	4	- 25 %
Blessés	79	86	- 8 %
Blessés hospitalisés	27	30	- 10 %

◆ Le cumul mensuel des tués



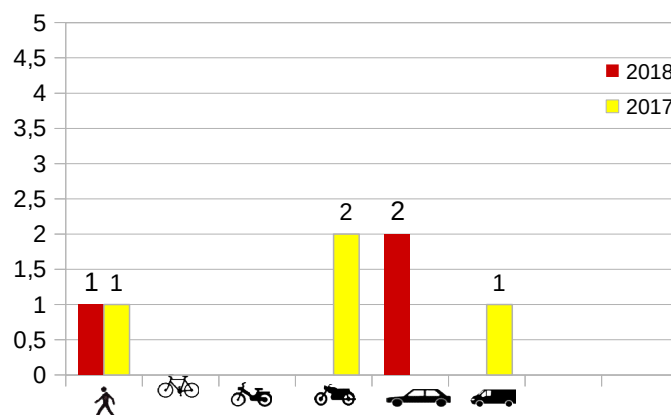
◆ Les causes des 3 accidents mortels



◆ La répartition des tués par âge

Tranches d'âges	Pourcentage
Moins de 15 ans -----	0 %
15-17 ans -----	0 %
18-24 ans -----	67 %
25-34 ans -----	0 %
35-44 ans -----	0 %
45-54 ans -----	0 %
55-64 ans -----	0 %
65-74 ans -----	0 %
> 75 ans -----	33 %

◆ Le nombre de tués selon le mode de déplacement



II - Accidentalité régionale-nationale - Bilan provisoire au 31 janvier 2018

	Accidents			Tués			Blessés		
	2018	2017	Ecart	2018	2017	Ecart	2018	2017	Ecart
Bretagne*	202	203	-1	10	8	2	249	273	-24
Côtes d'Armor	33	24	9	3	1	2	40	33	7
Finistère	62	69	-7	3	4	-1	79	86	-7
Ille-et-Vilaine	63	61	2	1	1	0	73	84	-11
Morbihan	44	49	-5	3	2	1	57	70	-13
France**	4 161	4 420	-259	235	255	-20	5 100	5 418	-318

*Données ODSR
** Données ONISR

III - Actualités



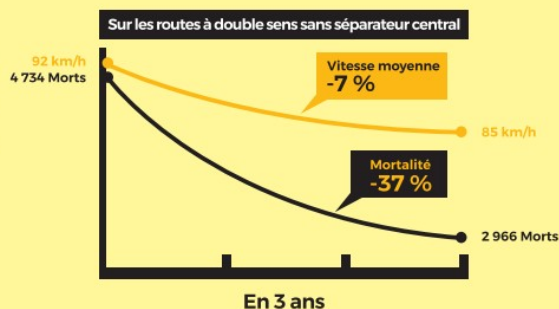
« Baisser la vitesse de 10 km/h sur les routes à double sens sans séparateur central pourrait permettre de sauver 350 à 400 vies chaque année. » : conclusion de l'étude menée à la demande du Conseil national de la sécurité routière par une équipe d'accidentologues français indépendants publiée en 2013.*

À compter du 1er juillet 2018 la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central sera limitée à 80 km/h.

QUAND LA VITESSE BAISSE, LA MORTALITÉ ROUTIÈRE BAISSE

En France, après l'implantation des premiers radars, la vitesse moyenne sur les routes concernées a baissé, entre 2002 et 2005, de 7%. La mortalité a baissé de 37% sur ces mêmes axes.

Source :
Observatoire national interministériel de la sécurité routière.



DES DISTANCES DE FREINAGE MOINS ÉLEVÉES

En réduisant la vitesse de 10 km/h, la distance d'arrêt diminue de 13 mètres.



PEU DE DIFFÉRENCE DANS LE TEMPS DE TRAJET

En roulant à 90 plutôt qu'à 80 vous ne gagnez que ...

